



Probleme de naturalisation

Par **pepit**, le **30/10/2009** à **19:27**

Bonjour, je me presente je sui une jeune tunisienne de 22ans résident en France depuis l' age de 2ans et ayant faite ma scolarité en france et était embauchée en CDI 1 mois après la fin de ma scoloitée donc debut 2008 j ai encore aujourd'hui un titre de sejour renouvelabe chaque année, je comprend pas pourquoi j' arrive a avoir des difficultés pour obtenir un titre de 10ans ou une naturalisation. Actuellement mon titre de sejour et perimé depuis le 08/09/09 j ai effectuer ma demande de renouvellement avec du retard malheureusement, j ai donc continuer a travailler sans prevenir mon employeur aujourd'hui au courant il m a fait un courrier pour obtenir une attestation de la prefecture decrivant que mon dossier et en renouvellement pour pouvoir continuer a travailler mais ils me l'ont refusée avec pour excuse : le retard de mon dossier.

J'aurais aimer s avoir s'il etait dans le droit de me refuser l ' attestation?

Comment obtenir une naturalisation rapidement sans passer par un avocat?

Si mon employeur peut me licencier en cas de retard de mon recepicer ?

Je vous remercie d'avance